

en billet de monoye, pour le dernier habille[ent] vous le pairay dans la suite, mons.^r le Capitaine au[x] gardes [Beat Franz Plazidus Zurlauben?]² dispose Ces affaire pour vous aller joindre jncessamm[ent], ...

Comme vous avez en destaille le memoire de la fourniture de vostre Compagnie suivant les facture que je vous en ait fourmy et a m.^r [Felix] u t i g e r [Capitaine-Commandant] vous Confronterez Celuy Cy avec".

1) s. etwa AH 79/64

2) Unklar, ob hier tatsächlich bereits Beat Franz Plazidus Zurlauben oder noch der 1709 verstorbene Sigmund G r a v i s e t h gemeint ist, s. etwa AH 54/90.

Original - AH 85, 205 und 208 - Blatt 208^v leer

89

1727 März 28., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN [AN
ABBE BEAT JAKOB ANTON ZURLAUBEN]

"après plusieurs Lettres ... escrites de part et d'autre entre mr. Le [alt] Landame [und derzeitigen Zuger Stadt- und Amtsrat F i d e l Zurlauben] mon oncle et moy, a L'occassion de mr. Son fils [B e a t G e r o l d F i d e l oder R u d o l f B e a t J a k o b A n t o n Zurlauben] que Je Luy avois demandé pour occuper Le drapeau de ma comp.^e aux gardes, il a decidés qu'il resteroit au pays. Sur ce que Je n'ai point voulu m'expliquer dit-il Sur ses demandes, sçavoir pour L'entretien et Les despenses de Son fils, ces raisons prouvent qu'il avoit peu d'envie de mettre Son fils au Service ou Bien qu'il vouloit faire des conditions avec moy qui ne me convenoient pas, quoy qu'il en soit Je luy ay toujours dit La verité, que placant Son fils dans ma comp.^e en qualité d'Enseigne il ne pouvoit se dispenser de Luy donner par an ...

[100] escus independement de Ses appointements Jusqu'a ce qu'il fut avancés, et qu'allant en campagne Sur tout pour La premiere fois, il falloit encor faire un Effort pour Luy, que de mon costé Je contribuerois de mon mieux pour Luy rendre La vie douce et agreable, et que Je n'epargnerois rien pour son avancement, a tant de politesse, il a respondüe en refusant mes offres et en m'assurant qu'il estoit hors d'Estat de me faire de Belles recreües pour ma comp.^e Je luy demandois un peu de Bonne volonté bien entendüe que s'il eusse engagés des soldats Je L'aurois remboursés Sur Le champs de toutes Les des-

penses, voila ou J'en suis avec Luy et selon les apparances cela restera La, car mon partie est pris de me pourvoir d'un Enseigne qui me soit utile,

mon oncle auroit il pretendüe que Je prisse ... son fils en m'engageant de Le nourrir comme j'ay deja fait et de L'entretenir, cela m'est impossible et Si J'avois a Le faire Je le ferois preferablement pour Le fils [B e a t F i d e l Zurlauben] de mon frere [B e a t L u d w i g Zurlauben] qui m'est plus proche si le seigneur me metts dans cet Etat, comptés ... que j'ay La meilleure volonte de monde que Je prouverés en La personne de mon neveu aussitost que cela despendera de moy, mais L'on est encor dans un temps miserable et d'ailleurs vous voyés vous mesme Les despenses que J'ai pour les recreües m.^r [Gardelt.] M u l l e r ne m'a pas encor envoyés ses comptes Je les attends, tous Les Jours, pour m'arranger de vous payer ce que vous avés avancés pour moy,

Je scavois deja Le Raccomodement des mes:^{rs} [Schultheiss und Rat] de Lucerne avec sa sainteté [Papst B e n e d i k t XIII.]¹ et J'ai mesme Leü toutes Les lettres escrittes a ce Sujet de part et d'autre que mad.^e [Catherine-Angélique F o u c a u l t, als Gattin von Claude-Théophile de Béziade, Marquis d' A v a r a y, verh.] d'averay m'a montrés, L'on est toujours icy dans L'incertitude de La paix ou de la guerre [- als Feinde standen sich u.a. einmal mehr Frankreich und Oesterreich gegenüber -], Les plus politiques pretendent qu'il n'y aura point de guerre [- welche Partei auch tatsächlich recht bekommen sollte -] et moy sans L'estre, Je suis de ce sentiments, quand mesme les Espagnols prenderoient gib[r]altar [das sich im Besitze Englands befand], et quoy que L'envoyés [Karl Josef von P a l m] de L'empereur [K a r l VI.] aupres du Roy d'angleterre [G e o r g I. L u d w i g] ait été congedies brusquement [- Palm verliess London am 20. März 1727 -], Je ne croy pour cela que L'on en vienne a une rupture, mr. [Horatio] W a l p o l e [Ambassador Englands in Frankreich] et L'envoyé de L'empereur [in Frankreich, Baron Marcus de F o n s e c a] qui sont icy [gemeint in Paris] ... [s'étoient] trouvés tous les deux chés mr le cardinal [André-Hercule] de f l e u r i se sont embrasés comme gens qui se cognoissoint Bien, il n'y a point d'ordre donnés pour La destination des troupes, et L'on ne nomme pas Les officiers generaux, La Reyne [M a r i a L e c z i n s k a] est toujours grosse [- am 14. August 1727 wurde dann L o u i s e - E l i s a b e t h de F r a n c e geboren -], et Le Roy [L u d w i g XV.] en Est charmés, Leures majestés iront apres La quasimodo [=20. April] a marli pour 4 ou 5 mois d'ou Le Roy fera ses voyages

de compiegne et toutes les chasses qu'il projette. J'ai donné Le memoire a mr. [Louis-Charles] de M a c h a u l t pour vos rentes viagères², il ne dependra pas de luy que L'on ne vous rend Justice, si vous estes conservés sur le pied que vous Esties c'est tout ce que vous pouvés souhaitter, Je vous assure que Je serés fort aise quand J'en aurés La nouvelle, cela ne sera pas sitost, il y a bien de L'ouvrage pour mettre Les choses en regle, encor faut il scavoir si L'on a de Bonnes Intentions, nous [gemeint Zurlauben und dessen Gattin Marie-Florimonde de P i n c h è n e] faisons mille compliments a toute La famille;

J'ai remis une lettre pour vous a un Soldat qui est allés au devant d'une recrue Jusqu'a Langres La quelle sera remise a celuy de Langres qui est un domestique de mad.^e [Maria Anna] Pheiffer [=P f y f f e r] [Witwe des am 2. Januar 1727 in Paris verstorbenen Gardehauptmanns Jost Franz P f y f f e r], J'y ai adjoutés deux almanach, et Je vous ai renvoyés Le model du Certificat de vie pour Les rentes viagères, qu'il faudra faire comme il y est marqué; vous pourrés recevoir ... [18] mois si vous Le dattés du mois de Juillet prochain, dieu veuille que ce soit sur L'ancien pied".

- 1) Vermutlich ging es dabei um Probleme in der päpstlichen Schweizergarde, s. etwa Krieg/Schweizergarde 232-235.
- 2) Diese lauteten auf das Hôtel de ville in Paris und stammten aus der Hinterlassenschaft von B e a t J a k o b II. Zurlauben, s. AH 81/68.

Original - AH 85, 206-207

90

1707 Januar 15.

A

RECHNUNG, AUSGESTELLT VON DER PARISER TUCHHAENDLERIN VERON ZU-
HANDEN VON GARDEHPTM. [BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN

"Monsieur De Zurlauben ... Doit a la Veuve Veron ... suivant son arreste ... pour marchandise fourny en 1704 la somme [de]	1840 L ¹
plus pour les marchandise fourny a feu m. ^r le chevalier [Gardehptm. B e a t H e i n r i c h J o s e f] de Zurlauben en janvier 1706 pour sa Compagnie au gardes la somme de	4255
plus pour les reparation de lad. ^e Compagnie au gardes ² pendant l'anné 1707 la somme de	1367 9
[Total]	7462 9"

- 1) Diesen Betrag dürfte Beat Franz Plazidus Zurlauben für die Kompagnie von B e a t J a k o b II. Zurlauben im Regiment Pfyffer ausgegeben haben.